

**EDITO**, par Nicolas Supiot, président du RSP

*Lors des conclusions du Grenelle, Nicolas Sarkozy avait annoncé la convocation d'un sommet international, prévu fin octobre à Paris, qui devait porter sur l'évaluation de l'impact des Ogm et des biotechnologies sur la biodiversité. Malgré l'annonce fin septembre du report sine die de ce sommet, le collectif Semons la Biodiversité - regroupement d'organisations environnementales, syndicales, de jardiniers et de consommateurs - a réuni plus de 350 personnes fin octobre à Paris sur les sujets qu'il souhaite voir mis à l'ordre du jour de ce sommet international : l'évaluation des impacts des OGM, la contamination des semences et des aliments par les OGM, la privatisation du vivant et le fichage génétique généralisé des plantes et des animaux.*

*Le Réseau Semences Paysannes, plus que jamais conscient des menaces que font peser les biotechnologies et le cadre juridique sur la biodiversité cultivée, a soutenu cette initiative.*

*Le collectif Semons la Biodiversité appelle à conserver, semer, multiplier et échanger les semences de variétés paysannes libres de droit, non mutées, non manipulées, qu'elles appartiennent ou non à une variété inscrite au catalogue officiel. Il propose des sachets de semences paysannes destinés à des semis et récoltes symboliques dans les champs et les jardins privés, partagés ou publics. Le collectif encourage également à la remise de ces sachets à des élus qui, s'ils les acceptent, deviennent coupables de recel de contrefaçon. Le soutien des élus à l'exercice des droits des paysans passe également par l'adoption d'une délibération qui invite le gouvernement à transcrire le TIRPAA (Traité international pour l'agriculture et l'alimentation) dans notre législation nationale. Cette transposition, qui reconnaît aux paysans et jardiniers leurs droits collectifs d'user, de développer, d'échanger et de protéger leurs semences, serait une première marche du droit des peuples vers la souveraineté alimentaire.*

## LES BREVES

### **Le conseil municipal de Paris adopte une délibération en faveur de la biodiversité agricole**

A l'appel du collectif « semons la biodiversité », les élus verts Denis Baupin et Fabienne Giboudeau, ont proposé au Conseil de Paris **un vœu relatif à la biodiversité agricole et alimentaire**, dans lequel ils ont demandé au Maire de Paris d'intervenir auprès du gouvernement pour que la France traduise dans sa législation nationale, le Traité International pour l'Agriculture et l'Alimentation (TIRPAA). Ce vœu a été adopté le 24 novembre 2008. Par ailleurs ces élus avaient en amont de ce Conseil, écrit aux 163 conseillers de Paris pour leur présenter ce vœu et leur offrir avec cette lettre, un sachet de semences paysannes.

**Variétés de conservation** : l'inscription des premières « variétés de conservation » candidates de céréales ou pomme de terre est annoncée pour début 2009 et serait gratuite pendant 3 ans. Cette réglementation ne concerne pas les variétés paysannes ou issues de sélection adaptées à la bio et récentes. Quant aux directives européennes sur les potagères, elles sont bloquées par le service juridique de la Commission européenne, qui est en désaccord avec la proposition de catalogue amateur (issue de la « vision française » du ministère de l'agriculture et de l'interprofession semencière).

### **Les enseignements de la stratégie de l'INRA pour les recherches de demain pour une agriculture durable**

Dans le cadre de la présidence française de l'UE, une Conférence internationale « Biodiversité et Agriculture » a été organisée à Montpellier sur deux jours par l'INRA, le CNRS, et les collectivités territoriales. Cette conférence, qui réunissait essentiellement des chercheurs, avait pour objectif d'aborder « les défis d'aujourd'hui, recherches de demain pour une agriculture durable ». Sans les paysans, donc. Certaines tables rondes ont heureusement montré que des discussions intéressantes pour la défense de la biodiversité vivante dans les champs pouvaient ressortir des travaux de recherche d'écologues soulevant les services écosystémiques agricoles. Mais les orientations de recherche agriculture /biodiversité présentées par le dépliant de communication de l'INRA reste très significatives de l'approche transformatrice dominante, avec notamment pour les ressources génétiques le développement de technologies de séquençage et génotypage à très haut débit, nouvelles méthodes de phénotypage permettant d'étudier la réponse adaptative des plantes en fonction du milieu. Ces techniques "couplées à d'importants investissements en bio-informatique, permettent de mettre en oeuvre de nouvelles approches de "génétique d'association". C'est précisément le fichage génétique: une série de marqueurs moléculaires dont les séquences d'ADN permettent d'identifier un type (ensemble de traits visibles caractérisant une variété)

# Bulletin de liaison du Réseau Semences Paysannes

## La France : deuxième exportateur mondial de semences

Après les Pays-Bas et devant les Etats-Unis, cette position est essentiellement obtenue sur la campagne 2007/2008 grâce à la faiblesse du dollar par rapport à l'euro et aux progressions des exportations de semences de maïs (+40%), d'oléagineux (+36%) et aux plants de pomme de terre (+25%).

## Parution : Actes du colloque « Les Légumes, un patrimoine à transmettre et à valoriser »

Un volume broché de 340 p pour 35 €. Parmi une vingtaine de conférences, on y trouve la contribution du RSP sur la place des agriculteurs dans l'utilisation, la conservation et la valorisation de la biodiversité agricole présentée par Hélène Zaharia, ainsi qu'une intervention de François Delmond sur « les spécificités des plantes potagères, un autre regard sur la domestication. Colloque co-organisé par l'AFCEV, le BRG et l'INH en septembre 2005 à Angers.

## PUBLICATIONS

### Livre : « Voyage autour des blés paysans »

126p. Prix 16 € + frais de port (3,30 € pour la France). Sur [www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org) ou à Cazalens, 81 600 Brens

### Film : les semences modernes en question

Un film tiré du Séminaire : Quelles plantes pour des agricultures paysannes : séminaire les méthodes de sélections Jeudi 6 et Vendredi 7 décembre 2007 à l'ENITA de Lempdes Clermont-Ferrand organisé par le Réseau Semences Paysannes  
*Disponible en format DVD. Durée 44 minutes. Prix : 7 € + frais de port (2,40 € pour la France)*

### Film « La fin des haricots ? »

“Que mettrons-nous demain dans nos assiettes?  
Et savons-nous vraiment ce que nous y mettons aujourd'hui?”  
*Disponible en DVD (12 € + 1,30 €) ou à télécharger sur notre site. 52 minutes. Lilith Production. 2006*

### Film « Les blés d'or », un film sur les rencontres des paysans-boulangers

*Format DVD. Durée du Film 35 minutes + 2 bonus de 5 et 20 minutes (réédition du film « légalité et légitimité des semences paysannes »). Prix : 15 € + frais de port 2,40 €.*

### Guide pratique « Autoproduction des semences de solanacées »

Ce guide pratique s'adresse aux jardiniers et maraîchers. Ils y apprendront à produire les semences de leurs variétés préférées et à préserver voire améliorer cette fabuleuse biodiversité.  
*54 p. Format A4. Prix 8 € + frais de port 2 €*

Retrouvez nos publications et vidéos sur [www.semencespaysannes.org/publications](http://www.semencespaysannes.org/publications)

## RENDEZ-VOUS

**Le Thor (84) ; 1ère fête de la biodiversité paysanne et des variétés anciennes, du 13 au 14 déc 2008 - "Des racines aux fruits";** Marché de producteurs de plants fruitiers, de variétés potagères anciennes et de produits de terroir. Conférences. Sortie botanique  
Plus d'infos : [d3p84@orange.fr](mailto:d3p84@orange.fr)

**Pézenas (34), Formation « Les enjeux actuels de la production de semences », 15 déc 2008, 10 à 17 heures.** Renseignements : Estelle, 04 66 59 41 98.

**La Tour du Pin (Isère), Choisir et produire ses semences fourragères, 26 janv 2009 - 9 h 30 à 17 h 30.** Organisé par A.R.D.E.A.R. Rhône-Alpes, 16 rue Claudius Collonge, 69 002 LYON, tel/fax : 04 72 41 79 22

*Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/an) par courrier*

Réseau Semences paysannes  
Cazalens, 81 600 BRENS  
[contact@semencespaysannes.org](mailto:contact@semencespaysannes.org)

*Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Guy Kastler, Hélène Zaharia, Bob Brac de la Perrière, Gaëlle Massé, Sophie Chapelle*

## **La situation actuelle de la République Démocratique du Congo**

La RDC est un Etat-continent aux écosystèmes riches et variés. Les conflits, qui perdurent à l'est depuis 15 ans, ont déplacé des millions de personnes. L'Etat est totalement dépendant des importations et aides alimentaires et la production agricole s'est effondrée. Dans les plaines centrales, les récoltes pourrissent par manque d'infrastructures pour les écouler ou les transformer. D'autres zones sont surpeuplées et sur-exploitées. La problématique foncière est cause et moteur des conflits secouant le Kivu.

Lieu de toutes les prédatons, le pays est soumis à la privatisation de ses ressources. Le gouvernement, qui reçoit des fonds colossaux de la «communauté internationale», est de facto sous tutelle des pourvoyeurs de liquidités, dans le cadre d'une opération de «state building» et de sculpture de l'économie libérale. A l'est, un dispositif d'ampleur, encadré et contrôlé par les bailleurs et l'OCHA, "gère" la réponse humanitaire aux conflits. La «Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté», basée sur des partenariats public-privé et des processus dits "participatifs à base communautaire", oriente l'ensemble des actions. Les programmes d'urgence sont censés s'intégrer aux plans tracés par «les experts» pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Ceux-ci font de la RDC un laboratoire de la politique de développement agricole orienté vers la croissance pour la diffusion de la «Nouvelle Agriculture».

Un programme national semencier vise à développer une «vraie industrie semencière pour disposer de semences suffisantes, voire en exporter le surplus»: libéralisation du commerce de semences, privatisation des fermes semencières, nouvelle législation. Un obscur Conseil National des semences, plants et obtentions végétales a été créé pour coordonner, planifier et orienter le développement de cette «industrie». Parmi les objectifs: augmenter la production et la dissémination des semences dites «améliorées». Au regard de l'énorme potentiel agricole et de la faiblesse du secteur public, s'ouvre pour les investisseurs en technologie agricole un immense marché en RDC.

## **Dossier d'actualité**

### **AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE ET STRATÉGIES SEMENCIÈRES**

*Fille de paysan bio, Gaëlle Massé a étudié dans le cadre d'un master en actions humanitaires internationales, la question des semences dans les programmes de reconstruction en Afrique, plus précisément en République Démocratique du Congo (RDC). Elle montre ainsi que les programmes d'urgence qui prévoient des distributions de semences créent de nouveaux besoins, ouvrant ainsi de nouveaux marchés pour l'industrie semencière et phytopharmaceutique.*

#### **Qu'est-ce qui t'a conduit à réaliser cette étude au Congo?**

Après une maîtrise d'ethnologie et diverses expériences professionnelles, j'ai repris mes études en me demandant quels sont les moyens et des espaces pour la promotion, dans l'aide publique, de l'écologie et d'une agriculture autonome, économe et paysanne, valorisant l'échange et la solidarité. Lors d'un stage siège du Secours Catholique, j'ai participé au suivi opérationnel et financier de programmes de distributions de semences et ai effectué une mission auprès du partenaire en RDC, Caritas Développement Congo, présent sur tout le territoire dans tous les secteurs de l'action sociale.

#### **Dans le contexte du Congo (voir encadré), en quoi consistent les programmes de distribution de semences actuellement en cours au Congo ?**

Les distributions de semences, critiquées pour leurs effets pervers (business de la semence d'urgence, dépendance, bouleversement des systèmes socioéconomiques, perte de la diversité cultivée), restent un élément quasi systématique des interventions visant le «lien urgence-développement», et mobilisent d'énormes quantités de semences.

J'ai examiné trois types d'intervention:

- \* Celles visant à relancer l'agriculture, surtout dans les zones de retour des déplacés. Ainsi, Caritas organise au Sud Kivu des distributions de vivres pour la période de soudure et, selon les termes de l'ONG, "pour pallier le déficit chronique de semences de qualité et réduire l'impact de la mosaïque sur le manioc", de semences de maïs, haricot, arachide et de boutures saines de manioc.
- \* Celles visant à introduire de nouvelles pratiques comme le maraîchage, à la mode pour stimuler la création de revenu ou pour permettre aux paysans déplacés de produire un complément aux rations du PAM.
- \* Celles présentées comme alternative «axée sur le marché»: l'organisation de foires aux semences / distribution de bons d'achats, visant à faciliter l'accès aux semences présentes sur les marchés locaux et à stimuler ces derniers. Or ce type d'action favorise le commerce plutôt que la production locale.

# Bulletin de liaison du Réseau Semences Paysannes

Un programme subventionné par un bailleur institutionnel doit répondre à une série de procédures : appels d'offre et emploi de semences certifiées par une autorité compétente en RDC. Les semences maraîchères utilisées par Caritas, achetées au Service National des Semences intervenant comme revendeur-certificateur, issues de variétés « occidentales », ont été importées via l'Ouganda. Les graines d'aubergines se sont révélées être ... des poivrons...

Le temps et le budget des distributions d'urgence sont l'occasion d'initier des «groupes de multiplicateurs ». Les semences distribuées par Caritas au Sud Kivu proviennent d'une «ferme communautaire» multipliant des semences et des boutures, gérée par la même ONG, et partenaire d'un programme régional de dissémination de semences « améliorées ». L'analyse des besoins de distribution n'est-elle pas biaisée par celui d'écouler les semences produites, d'autant que ce cadre subventionné permet de vendre à bon prix, de financer le transport et certains frais de fonctionnement? Les groupes constitués doivent à terme s'«intégrer» à la coopérative-mère. Vecteurs et moyens, ils sont la base sur laquelle s'appuie un système « intégré » de diffusion des semences depuis les centres de recherche. A terme, les multiplicateurs seront vendeurs des semences issues de programmes de recherche tel ceux de l'IITA, financé par Rockefeller, l'AGRA et le gouvernement Etasunien.

Les associations de paysans nées de l'approche communautaire seront ensuite condition de l'accès aux formations et au crédit. La stratégie « coordonnée » (contrôlée) «urgence-développement » est remarquable dans sa capacité de récupération et d'orientation des dynamiques sociales. Les ONG sont catalyseurs des fonds de l'AGRA. Les paysans sont participés dans des activités qui risquent d'être le lieu de l'acceptation plus ou moins consciente de la croyance en la nécessité des variétés issues de la sélection in vitro, de l'autre élément du «kit» : produits phytosanitaires et engrais, et du culte de la productivité.

Les programmes pluriannuels (constitution de coopératives, greniers de semences, crédits sur le nantissement des stocks pour l'achat d'intrants, organisation des filières) assurent le lien entre l'urgence et le développement d'un système semencier marchand et stimule la structuration d'un secteur et de ses acteurs: partenariats public-privé de recherche, semenciers internationaux, agriculteurs-entrepreneurs-multiplicateurs, coopératives «fournisseurs en agroalimentaire » d'agriculteurs consommateurs.

## ***Quelles seraient les voies pour promouvoir une véritable souveraineté alimentaire ?***

Outre la remise en cause des plans macro-économiques et des règles du commerce international, la promotion de la souveraineté alimentaire passe par et est une voie pour la résolution des conflits, qui ne saurait compter sans réforme du système foncier, abolition du système «Congo-concessions» et un travail de mémoire sur les articulations entre conflits et logiques d'accumulation et colonisation.

Alors que le concept s'institutionnalise, revendiquer la «souveraineté alimentaire» implique une prise de position éthique orientant les choix techniques agricoles et impliquant des choix économiques. En participant aux solutions mises en œuvre via les structures étatiques, ces programmes soutiennent le «système national semencier» et la souveraineté alimentaire... de l'État. Or celle-ci conduit à la dépendance des paysans envers un marché, en amont et en aval de la récolte, à la promotion du «nouveau » modèle fermier, à la perte des semences et savoirs faire locaux. Reste que les ONG, en se demandant : « quel prix et quel temps est-on prêt à consacrer à... ? » peuvent tenter d'intégrer aux appels d'offre des critères éthiques -gouvernance de la structure vendeuse, origine des semences (variété, lieu et mode de production)-, à détourner la logique du marché par une logique d'échange.

Il convient d'envisager une aide ayant pour objectif non pas la sécurité alimentaire ou semencière, mais l'autonomie alimentaire, semencière et la maîtrise de l'adaptation variétale par les paysans. La formation et l'accompagnement sont un des espaces, même dans l'urgence, de promotion de la souveraineté alimentaire des paysans. Le sens et le contenu donnés aux activités sont conditionnés par la façon dont est envisagée la semence et la place donnée aux savoirs faire et modes organisationnels traditionnels. Il conviendrait d'abandonner le terme-même et l'attitude d'«agronome-vulgarisateur», de former les agronomes en socio-histoire et de valoriser les savoirs paysans de sélection des semences. Tout ceci passe par le soutien aux réseaux paysans. Ceux qui prônent une souveraineté alimentaire et semencière écologique, autonome et locale doivent se pencher sur l'aide d'urgence, ses modes opératoires, ouvrir un dialogue avec les ONG internationales et associations locales de paysans, diffuser de l'information, des expériences et proposer une expertise pour des interventions alternatives.